

PARTIE 2 : CONCEPTION DE MEMOIRES

II.1 Introduction

Le succès de la recherche peut dépendre de considérations qui interviennent dans le choix du sujet d'étude. L'étudiant doit tenir compte de l'intérêt qu'il porte au sujet. Il pourra autant plus investir dans cette recherche qu'il est captivé par le sujet. Il doit s'enquérir des travaux antérieurs sur le sujet ainsi que de la faisabilité du sujet. Cette faisabilité se fonde sur un ensemble d'exigences des pratiques scientifiques homologuées ainsi que les contraintes qui y sont attachées (disponibilité des instruments, compétences intellectuelles, accessibilité des données, temps, espace, contraintes budgétaires, contraintes administratives, disponibilité de directeur de recherche...).

En ce qui concerne le directeur, est choisi en raison de ses compétences par rapport au sujet qu'on veut étudier ; il devra être le spécialiste le plus indiqué en la matière pour aider à conduire à bon port la recherche à entreprendre. On peut, secondairement tenir compte de sa disponibilité, son caractère.... Il faut toutefois retenir que le directeur de recherche n'est pas un auteur du travail, il n'est pas disponible en permanence, ni par sa présence, ni par son intérêt, il n'a pas pour rôle de tout vérifier.

II.2 Choix du thème, du sujet et du problème :

Le chercheur commence par laisser naître en lui une idée avec laquelle il "jongle" pour orienter sa recherche. L'idée peut lui venir d'une observation, de ses expériences personnelles dans la vie courante ou dans la vie professionnelle, ou des écrits se rapportant au domaine d'étude, ou d'une insatisfaction par rapport à ce domaine particulier. La connaissance des travaux existants lui permet de savoir si une recherche est envisageable dans le domaine et peut lui suggérer le type de question à poser et le sujet précis à étudier empiriquement.

II.3 Définition et présentation de la problématique :

Avant de pouvoir choisir une technique d'enquête, de formuler une hypothèse, le chercheur doit avoir perçu en amont un "problème" à élucider, à étudier par sa recherche. C'est une étape essentielle du processus de recherche. On élabore donc une problématique après avoir "cerné ce qui fait problème". La problématique relève de la conceptualisation, de la conception, du traitement théorique de l'objet d'étude. Elle réside dans l'effort de construction, d'agitation d'idées, de pensées, de théories sur "ce qui fait problème" dans un sujet. Elle concerne un objet de préoccupation identifié, passé au crible des questions, des objectifs, des hypothèses de recherche, de la recherche des indicateurs des variables en jeu, objet autour duquel s'articulent

des lignes d'analyse rendant compte de la spécificité du sujet et permettant de le traiter correctement.

II.4 Les étapes de la recherche :

Préparer un mémoire est une affaire d'organisation rigoureuse. Pour la première fois au cours de votre carrière universitaire, **vous devez mener un travail sur une année entière**. Il vous appartient de gérer scrupuleusement votre calendrier, en prenant bien en compte la charge de travail qui varie suivant les périodes de l'année, votre propre capacité d'investissement variable elle-aussi au cours de l'année (fêtes, vacances, période d'évaluations etc.). Inutile de penser réaliser son mémoire lors des dernières semaines de l'année universitaire.

II.4.1 Calendrier : Le travail du mémoire commence dès le début de l'année :

Généralement le mémoire commence **mi-septembre** avec la diffusion de la liste des sujets et des directeurs potentiels. Vous pouvez bien évidemment proposer un sujet de mémoire. Il faut par contre sérieusement interroger sa faisabilité, sa pertinence au regard de vos objectifs théoriques et professionnels et votre intérêt personnel. Prenez rapidement un RDV avec l'enseignant dont les sujets vous intéressent le plus : l'objectif de cette première entrevue sera de définir ensemble votre sujet, de réfléchir à la démarche méthodologique, de réfléchir à la **faisabilité** de votre enquête, de **concilier** votre intérêt avec les possibilités matérielles de votre recherche, etc.

L'**automne** doit être consacré à faire les **lectures** nécessaires sur votre sujet, ainsi qu'à prendre contact avec votre **terrain**. Il est conseillé d'établir des rendez-vous réguliers avec le directeur du mémoire (selon sa disponibilité) pour faire le point sur le travail de lecture, de déchiffrement des terrains, etc.

A partir de **janvier-février**, vous devez réfléchir très sérieusement à une **problématique** précise, et à un **plan**. La problématique doit être validée par votre directeur, ainsi que le plan de votre mémoire. **Avril-mi mai** : rédaction du mémoire. Il faut compter **au moins 2 ou 3 semaines**, et préparer en même temps les révisions, finir les fiches... Il est essentiel de faire relire votre travail par un tiers. **Mi-mai** : remise du mémoire (en version papier et électronique, format PDF ou Word). Il faut compter 2 ou 3 jours avant la date du rendu pour imprimer et reprographier votre travail. Vous devez rendre le mémoire en cinq exemplaires.

II.4.2 La construction de la problématique :

Après avoir choisi un sujet, il faut construire celui-ci en objet scientifique. La **problématique** est l'ensemble construit, autour d'une interrogation principale, des questions (ou des hypothèses) qui permettent d'aborder scientifiquement le sujet choisi.

La problématique démontre que vous vous êtes approprié le sujet. Elle doit **refléter notre réflexion**. Celle-ci ne peut se résumer à une série de questions, mais bien la façon dont vous avez l'intention d'appréhender ce sujet. Votre problématique pourra répondre aux interrogations suivantes :

- **Pourquoi** : l'objectif de l'introduction est justifier les raisons pour lesquelles vous avez choisi ce sujet. Il faut donc faire œuvre de démonstration pour emporter la conviction de votre lecteur.
- **Comment** : il s'agira d'explicitier comment vous avez l'intention de traiter ce sujet. Il faudra donc justifier votre protocole de recherche (utilisation de telle source et pas telle autre, utilisation de telle démarche et pas telle autre...).
- **Hypothèses** : devront également figurer des hypothèses, qui seront en partie ou en totalité confirmer dans vos développements. Le mémoire est un travail de recherche scientifique.

II.5 Règles typographiques pour la conception d'un mémoire

Présentation : le texte doit être en Times new roman, taille 12, interligne 1,5. Éventuellement utiliser la police Arial (taille 11) ou Garamond (taille 13). Le texte doit être **justifié**, c'est-à-dire parfaitement aligné à gauche et à droite. Un paragraphe commence par un alinéa (entre 0,5 et 1cm).

Les **notes de bas de page** sont d'une taille inférieure au corps du texte. Par exemple, pour un texte en Times 12, les notes seront en Times 10.

Les pages doivent être **numérotées**. Et le n° de page doit être reporté dans le sommaire. Les **formats de la page** : Dans WORD, vous réglez les marges dans Fichier/Mise en page. Marge de gauche : 3 Marge de droite : 2,5 Marge du haut : 2,5 Marge du bas : 2,5 Utilisez la **feuille de style** (fonction word et open office) qui permettent de constituer un réglage automatique pour créer une table des matières.

II.6 Structure du mémoire :

II.6.1. Page de garde : faire figurer les informations suivantes : lieu des études, année universitaire, année d'étude (Spécialité choisie), titre du mémoire, vos nom et prénom, ceux du directeur du mémoire (ainsi que son titre).

2. Page de remerciements (directeur, contacts professionnels, proches...).

3. Liste des acronymes

4. Sommaire avec pagination (avec uniquement les titres des parties et des chapitres).

5. Introduction : c'est une partie essentielle ! Elle répond à un calibrage délicat et rigoureux (sa taille peut représenter 10% de la taille du mémoire). Faites-en un plan précis avant de rédiger puis remaniez-la une fois que vous aurez écrit le mémoire et donc que vous saurez précisément ce qu'il contient. L'introduction a pour fonction principale de présenter la problématique et la façon dont vous allez la traiter. Vous devez y justifier votre démarche (choix des méthodes, du terrain). Votre correcteur connaît les contraintes de la production de ce mémoire (temps court, faible moyen d'investigation) et sait que vous ne pouvez pas « tout dire » sur votre sujet. Mais c'est à vous de justifier pourquoi vous avez privilégié telle manière d'aborder votre thématique, pourquoi vous avez laissé de côté tel aspect etc. Vous devez annoncer vos choix, les justifier et les assumer.

L'introduction doit aussi susciter l'intérêt du lecteur (et du correcteur). A sa lecture on doit comprendre parfaitement de quoi vous allez parler, quelles sont vos hypothèses et quelle démonstration vous allez suivre.

6. Plan : le mémoire doit être construit de manière logique et continue (pour permettre de développer l'analyse sur la totalité du plan, et pas seulement la dernière partie...) et équilibrée en 3 ou 4 parties (ou chapitres). L'ensemble doit être cohérent (ne pas dépasser les 4 parties car vous risquez de perdre le lecteur). Le plan général doit être simple, les titres des chapitres seront courts et indiqueront le contenu et les enjeux.

7. Conclusion : la fonction de la conclusion est assez simple : il s'agit de conclure... Pour être explicite, il y a deux étapes.

1) faire le bilan de votre réflexion. Rappelez en une phrase votre problématique ; résumez en quelques lignes le cheminement de votre démonstration (une phrase par sous partie) et résumez votre réponse en une formule conclusive.

2) Eventuellement, vous pouvez terminer par un élargissement, soit théorique soit empirique (un autre terrain qui serait intéressant). La conclusion permet par ailleurs d'ouvrir sur d'autres recherches.

8. Sources et bibliographies : pour éviter toute forme de plagiat (c'est une faute grave !), vous devez citer les auteurs et les œuvres dont s'est nourrie votre réflexion. La bibliographie est établie de manière alphabétique en distinguant les livres des articles scientifiques. Vous veillerez à respecter les **normes pour les références bibliographiques...**

Quelques références journalistiques peuvent être utilisées mais ce n'est pas l'essentiel de vos sources, même pour un sujet d'actualité.

9. **Annexes** : de courtes annexes peuvent comporter des documents importants (ce n'est pas un lieu où l'on met tout ce que l'on n'a pas pu « caser » avant...) et lister (en respectant les règles de l'anonymat et éventuellement de Chatham House²) les responsables interviewés (dates et lieux sans trop de précisions si les données sont sensibles). Un sommaire détaillé se trouve en fin de document. Elles doivent être clairement numérotées et indexées (Titre de l'annexe).

10. **Table des matières** : plan détaillé faisant apparaître l'ensemble des parties et sous-parties (utilisez la fonction feuille de style dans votre logiciel de traitement de texte).

Les mémoires seront impérativement remis sous format papier en 5 exemplaires au secrétariat de la spécialité. On peut également vous demander de l'envoyer sous format électronique (word) aux deux membres du jury.

II.7 Les soutenances

La soutenance est l'occasion de défendre votre travail et d'avoir un retour détaillé sur celui-ci. Le jury se compose de deux membres (le directeur du mémoire et un invité, universitaire ou professionnel). Elle dure environ 30 minutes. Pendant 10 minutes, vous commencez par présenter votre travail. Il est inutile (et même maladroit de rentrer dans un résumé trop détaillé : les membres du jury ont déjà lu votre mémoire !). Il s'agit plutôt de le défendre : expliquez rapidement comment vous avez choisi le sujet. Puis présentez votre problématique, votre méthode d'enquête. Exposez les principaux résultats auxquels vous aboutissez. Enfin, essayer de prendre un peu de recul critique face à votre travail : quelles sont les difficultés rencontrées ? Quels résultats mériteraient d'être nuancés et pourquoi ? La soutenance pourra se poursuivre pendant 20 minutes de discussion avec les membres du jury. Vous répondez aux questions et critiques à la fin de l'intervention de chacun des examinateurs. **L'organisation, la date de la soutenance et la composition du jury sont établies en accord avec le directeur de la spécialité, en fonction du calendrier général des examens.**